académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annecy, le 07 janvier 2019

La directrice académique
des services de l'éducation nationale de la
Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré
les directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN

Division du 1er degré
Pôle R-H

Bureau 663

Affaire suivie par

M-Liesse BEAUVARLET

Téléphone :
04 50 88 42 55

Télécopie :
04 50 51 47 36

Courriel :
ce.dsden74-div1@ac-grenoble.fr

Adresse postale :

Cité administrative
7 Rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Objet : Postes à profil

Réf : Note de service n° 2018-133 du 7 novembre 2018 ayant pour objet la mobilité des personnels enseignants du 1er degré – rentrée scolaire 2019

Dans le cadre de la préparation du mouvement des personnels du 1er degré, certains postes du département sont profilés et demandent des qualifications ou compétences particulières.

Plusieurs campagnes de recrutement pourront avoir lieu durant l'année scolaire.

1 – La liste des postes à profil arrêtés pour la rentrée 2019 est la suivante :

- Conseiller pédagogique de circonscription (CPC).
- Conseiller pédagogique départemental (CPD).
- Chargé de mission arts et culture (CM)
- Coordonnateur du réseau AESH
- Coordonnateur des classes relais.
- Coordonnateur du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD).
- Coordonnateur en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et élèves issus des familles itinérantes et/ou du voyage (EFIV).
- Coordonnateur départemental référent aux usages du numérique (ERUN)
- Coordonnateur d'unité localisée pour l'insertion scolaire (ULIS) en collège - lors de l'ouverture du dispositif, sous réserve de vacance de poste après appel à candidature dans le second degré.
- Directeurs 10 classes et plus.
- Directeurs 4 classes et plus en réseau d'éducation prioritaire (REP).
- Directeurs 6 classes et plus en secteurs particuliers.
- École de Genève (Postes de direction et d'adjoints).
- Enseignant référent (ER).
- Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN)
- Enseignant en unité locale d'enseignement (ULE) – maison d'arrêt de Bonneville.
- Enseignant en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A / UPELI).
- Enseignant en hôpital de jour
- Enseignant en unité d'enseignement - maternelle autisme.
- Enseignant auprès des élèves ayant un handicap visuel ou auditif (Maître A et B)
- Enseignant Maître surnuméraire (PACTE).
- Enseignant pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans (TPS).
- Enseignant en classe immersion anglais (dispositif EMILE).
- Enseignant en classe de CP et de CE1 dédoublé en REP.
- Poste en maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
- Secrétaire de commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEA).

2 - Procédure de recrutement

Chaque fois qu'un certain nombre de postes à profil sera déclaré vacant à la rentrée 2019, une campagne de recrutement sera organisée.

Un appel à candidature sera alors diffusé

- **via la messagerie professionnelle des enseignants**
- **dans les écoles**
- **publié sur la PIA.**

Les enseignants seront destinataires de la liste des postes vacants et trouveront sur le PIA cette même liste, les fiches de poste et de candidature s'y rapportant.

Les enseignants souhaitant candidater sur un de ces postes déclarés vacants devront transmettre leur dossier de candidature complet **à leur IEN de circonscription** pour avis (à la DSDEN, DIV1-RH pour les enseignants non rattachés à un IEN de circonscription).

Composition du dossier :

- Un Curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Un document attestant de la qualification professionnelle détenue, le cas échéant
- La fiche de candidature correspondant au choix du type de poste.

3 - Calendrier

Pour la 1ère campagne de recrutement de 2019 (sauf postes CE1 dédoublés en REP) :

→ **Réception des candidatures le 18 janvier 2019, délai de rigueur, à l'IEN.**

→ Transmission des candidatures par l'IEN à la DSDEN après avis le 25 janvier 2018.

→ **Commissions d'entretien du 06 au 08 février 2019.**

Pour les postes d'enseignants **en CP et en CE1 dédoublés**, une campagne spécifique sera organisée.

Vous trouverez tous les renseignements concernant le recrutement sur ces postes dans l'annexe 1 jointe.

Les convocations aux commissions de recrutement seront transmises par voie électronique sur la messagerie professionnelle des enseignants (prenom.nom@ac-grenoble.fr) .

Pour le recteur et par délégation
La directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT

P.J Annexe 1